

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

du 18 au 22 mars 2019

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

En préparation des débats qui vont s'ouvrir au Parlement sur le **projet de loi relatif aux compétences de la future Collectivité Européenne d'Alsace**, les parlementaires alsaciens, dont M. SCHELLENBERGER, ont auditionné lundi 18 mars à Colmar plusieurs acteurs du transfrontalier : les eurodistricts, le réseau des infobests et le centre européen de la consommation. **M. Raphaël SCHELLENBERGER a également rencontré, mardi 19 mars, Mme Agnès CANAYER, Sénatrice LR nommée rapporteure sur ce projet de loi.**

- ⇒ **Calendrier** : Ce texte, constituant un moment important pour l'avenir de notre région, sera examiné au Sénat à partir du mercredi 27 mars en commission des Lois puis du mardi 2 avril en séance publique, avant de débiter son examen à l'Assemblée nationale.

REFORME DE LA SANTE - HOPITAL DE THANN

Intervenant en séance publique sur la structuration de l'offre de soin dans les territoires, M. Raphaël SCHELLENBERGER a appelé l'Etat à respecter les collectivités :

- *"Les collectivités territoriales ne sont pas des agences de promotion des décisions de l'Etat, subissant les choix pris loin d'elles. Il faut au contraire associer les collectivités aux politiques de santé et leur donner les moyens d'influer sur l'organisation de l'offre de soins, sur l'organisation des hôpitaux dans les territoires"*. - R. SCHELLENBERGER



M. le Député a illustré cette exigence en soulignant le cas très concret, vécu dans la circonscription, de **la maternité de Thann**.

Les décisions doivent être prises au plus proche des territoires, ce que **l'éloignement des agences régionales de santé (ARS)**, calquées sur la carte des grandes régions, remet aujourd'hui en cause. **Nul ne connaît mieux ses besoins que le territoire concerné lui-même.**

>> Vidéo de l'intervention sur le périmètre de l'ARS



>> Vidéo de l'intervention sur l'hôpital de Thann

GESTION DE L'EAU

M. SCHELLENBERGER a co-présidé, mardi 19 mars, une réunion à l'Assemblée nationale avec de nombreux acteurs de la gestion publique de l'eau : **"Notre ressource en eau est précieuse. Sa bonne gestion, en cohérence avec les spécificités de nos territoires, est donc une exigence. Parce que l'eau est inscrite dans le quotidien de chacun, une meilleure appropriation du fonctionnement de nos systèmes de gestion de l'eau peut retisser du lien entre les citoyens et leurs collectivités"**.

ENERGIE - HYDROGENE

Participant à une table-ronde, jeudi 21 mars, organisée à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission parlementaire visant à identifier les freins à la transition énergétique, **M. le Député a appelé à faciliter la réalisation de projets portés par la filière hydrogène.**

